

CMA DES LANDES : ENFIN UNE ISSUE FAVORABLE POUR LES SALARIES?

Dans deux précédents articles, parus sur ce site les 24/02/2017 et 04/10/2016 (pour les (re)lire, cliquez ici et là), nous vous faisons part de gros dysfonctionnements, d'actes répréhensibles, engendrés par un Secrétaire Général totalement illégal, illégitime, à la tête de cette Chambre de Métiers et de l'Artisanat depuis deux ans.

Depuis le 1^{er} avril dernier des choses ont évolué ...

Un « vrai » Secrétaire Général (détenteur du diplôme requis et figurant sur la liste d'aptitude de l'APCMA) a été embauché. Il n'intervient pour la CMA des Landes qu'à hauteur de 20%, en cumul de fonction, étant déjà sur un poste similaire dans la CMA des Pyrénées Atlantiques.

Dès le 10 avril, il a réuni l'ensemble du personnel de la CMA 40 et s'est voulu aussitôt rassurant sur ses intentions.

Il a dans un premier temps indiqué qu'il était certes Secrétaire Général à 20% pour les Landes, mais avec 100% de responsabilités auprès du personnel. Pour bien appuyer cela, il tient à l'appellation Secrétaire Général, Directeur des Services.

Dans un second temps, il a clarifié certains points :

§ La nouvelle fonction de chargé de mission de l'ancien « pseudo-SG » illégal, rattaché au Secrétariat Général ;

§ Le rôle politique des Elus ;

§ Le travail en harmonie entre les Directeurs de service et lui-même. Il a rappelé que chacun était responsable de son service.

Il n'y a eu aucune question de la part du personnel en fin de réunion

parce que les salariés veulent croire en un nouveau départ ; retrouver le cadrage, les règles, le fonctionnement normal d'une CMA, qu'ils ont déjà connus lorsqu'ils avaient un « vrai » Secrétaire Général jusqu'au 31 mars 2014 (parti en retraite depuis).

Depuis son arrivée, le nouveau Secrétaire Général a pu démontrer ses capacités de réaction sur des sujets non tranchés depuis des mois, notamment en Conseil de perfectionnement et en CPL.

Même s'ils ne seront pas toujours d'accord avec lui, même s'il se montrera peut-être parfois exigeant voire rugueux, les agents savent qu'ils pourront désormais compter sur un décideur... que toutes les décisions ne seront pas soumises à la validation du Bureau d'Élus comme cela a été le cas durant 3 ans !

Tout n'est pas gagné bien sûr ! Le SNCA-CGT restera bien évidemment très vigilant...

Nouveaux Élus, nouveau Secrétaire Général, nouveaux représentants en CPL...gageons que cela permette un vrai nouveau départ et que cela donne une impulsion nouvelle dans l'intérêt de tous !